



Projet d'établissement

2025 – 2030

« Viens partager la vie qui pétille ! »



Projet d'établissement

2025 – 2030



Edition : Sprint

Date : Juin 2025

Rédacteur en chef :

Médéric Furon, Directeur et responsable
de communauté

Auteurs :

Claire Lemasson, Responsable
des Ressources Humaines

Marie-Ségolène d'Acremont, Responsable
du Service Hébergement

Romain Puech, Responsable
du Service d'Accueil de Jour

Contributeurs :

Rima Jebabli, Jacky Debrosse, Hélène Drache, Cédric Gouleau,
Nicolas Witry, Alice Vassaux, Jérémy Wattier, Delphine Bechard,
Steven Vriet, Ornella Petey , Aimée Hoerner, Chantal Malot,
Joëlle Meunier, Laëtitia de Langre, Marie-Liesse Descamps,
Sixtine Prévost.

Design : Nerea Hernández

Crédit photo : Claire Lucet, Photographie et L'Arche à Reims



Projet d'établissement

« Viens partager la vie qui pétille ! »

2025 – 2030



Table des matières

7 Introduction

9 Méthode

10 Qui sommes-nous ?

11 Notre histoire

13 L'Arche à Reims, en France et dans le monde

16 Le sens de notre projet

17 Notre implantation géographique

20 Notre offre de services

20 Les personnes accompagnées

23 Les personnes accompagnantes

23 L'équipe de direction

25 Les fonctions supports, les prestataires
extérieurs et le Conseil d'Administration

27 Les familles

29 Les partenaires

30 Comment fonctionnons-nous ?

31 Notre organisation générale

39 Le Service d'Accueil de Jour

48 Le Service Hébergement

57 Le Service Ressources Humaines

61 Que voulons-nous faire à l'avenir ?

62 Relecture de l'ancien projet d'établissement

65 Constats partagés par les équipes

74 Nos objectifs pour les années à venir

79 Liste des fiches actions

81 Annexes

82 Glossaire



Introduction

Depuis 15 ans à présent, portée par des personnes, avec ou sans handicap, qui ont souhaité cheminer ensemble d'un même état d'esprit, L'Arche à Reims développe un projet singulier sur son territoire.

L'association gestionnaire de l'établissement, impulse de nombreux projets d'investissement dans une perspective de vision à long terme et de stabilité. La Fédération de L'Arche en France et L'Arche Internationale viennent appuyer la mise en œuvre concrète de valeurs et de principes qui mettent la relation humaine au cœur de son projet. L'établissement souhaite mettre en œuvre avec énergie une organisation et une dynamique d'accompagnement qui donnent du sens à son action.

La composition du groupe, l'organisation des services et l'accompagnement des personnes ont évolué au fil du temps pour se stabiliser et s'affirmer. Ils ont su s'adapter à l'évolution des personnes accompagnées, de leurs accompagnants et des recommandations éducatives et administratives. L'installation récente sur le site du Cap des bureaux administratifs, du Service d'Accueil de Jour puis la construction de la salle solidaire ont permis d'améliorer la qualité d'accueil et de travail.

Le projet d'établissement, qui sera déployé sur la période de 2025 à 2030, prend en compte les nombreux temps de travail et d'échanges durant les années 2023 et 2024. Ces temps de co-construction ont permis de mettre en exergue un état d'esprit de bienveillance générale, fondé sur des valeurs fortes, des personnes accompagnées heureuses et des professionnels engagés.

Les perspectives pour l'avenir et les fiches actions qui en découlent, résultent de la synthèse des aspirations des personnes en situation de handicap que nous accompagnons mais aussi de celles de l'ensemble des membres de la communauté.

Évidemment, ce projet d'établissement s'intègre pleinement dans les orientations politiques, administratives et budgétaires du Conseil Dé-

partemental, notamment le schéma départemental pour le handicap, les critères et recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et, bien sûr, les normes en vigueur.

Il prend, également, en compte l'évolution de la société, en particulier, les questions environnementales, la raréfaction des financements publics et l'aspiration de la jeunesse à un travail qui a du sens.

En plaçant la vie partagée entre personnes avec et sans handicap au cœur de son action, L'Arche à Reims souhaite mettre la relation humaine au centre du groupe qu'elle forme, convaincue que la rencontre avec le handicap mental participe à la construction d'une société plus inclusive.

Médéric Furon

Directeur





Méthode

Pour élaborer ce nouveau projet d'établissement, en particulier pour la construction de sa partie prospective, nous avons synthétisé l'ensemble des temps de réflexion ayant attiré à notre organisation durant les années 2023 et 2024. La diversité de ces temps a permis de faire émerger les axes forts qui portent notre dynamique collective.

Ces temps comprenaient à la fois des enquêtes de satisfaction qualitatives, l'évaluation externe de l'établissement, un audit de la gouvernance, des temps de travail avec les salariés, les volontaires et, bien sûr, les personnes accompagnées, à plusieurs reprises et sur des sujets précis.

Démarche participative de la communauté



Les priorités des mandats confiés aux cadres de L'Arche à Reims, après un processus de discernement collectif, ont également été prises en compte dans la synthèse permettant la mise en perspective pour l'avenir de l'établissement.

La rédaction a été portée par le directeur et pour partie par les services, après un travail

en équipe. Des points d'étapes, des temps de relecture et de validation ont été organisés en Comité de Direction, en Conseil Communautaire et en Conseil d'Administration.

Une présentation en Conseil de la Vie Sociale et en réunion des salariés a également été effectuée à l'été 2025.

1

Qui sommes-nous ?





Notre histoire

En 2001, il y a 24 ans maintenant, Danièle Gaté, la maman de Joëlle Meunier, une personne accueillie depuis à L'Arche à Reims et Céline Landragin, une professionnelle du handicap, et Anne de Vulpillières, la maman d'une petite fille polyhandicapée, prennent contact avec L'Arche en France.



Avec leur expérience des IME, elles réfléchissent à la possibilité d'offrir aux personnes en situation de handicap mental une prise en charge originale et complémentaire de celles existantes dans la Marne.

Elles se sentent proches des communautés de L'Arche, petites structures à taille familiale permettant un développement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions.





L'Arche

La Fédération de L'Arche en France

Elle accompagne les actions des 40 associations locales, appelées communautés. Dans une démarche engagée pour soutenir l'inclusion sociale et changer le regard sur le handicap, la Fédération soutient les communautés pour garantir la qualité de l'accompagnement de leurs membres.

L'Arche crée et anime des lieux où vivent et travaillent ensemble des adultes en situation de handicap mental et leurs accompagnants. Ces « communautés » regroupent chacune plusieurs maisonnées de taille

familiale et s'organisent autour d'activités multiples et variées.

La vie quotidienne est partagée par des personnes aux histoires, cultures, capacités et âges variés dans une relation d'échanges mutuels. Chacun participe aux tâches communes selon ses possibilités. Les personnes avec un handicap mental trouvent ainsi leur place en étant accueillies telles qu'elles sont. Elles sont soutenues dans leurs talents et développent des relations d'amitié, au sein des différentes maisonnées.



**La Fondation
Les Amis de L'Arche**

Reconnue d'utilité publique, elle collecte des fonds pour soutenir les actions des communautés et le développement de L'Arche.

L'Arche à l'international

Les communautés de L'Arche font partie d'une fédération internationale qui regroupe près de 160 communautés réparties dans 37 pays aux quatre coins du globe dans des environnements culturels, religieux et socio-économiques extrêmement divers.

Chaque communauté est enracinée dans son environnement local et témoigne du caractère universel de l'expérience de rencontre vécue à L'Arche.



L'Arche à Reims



L'Arche à Reims est une association gestionnaire d'un établissement médico-social, qui a ouvert ses portes en 2010 pour accompagner des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.

Régie par la loi 1901, affiliée à la Fédération de L'Arche en France, et reconnue d'utilité publique, elle est habilitée à recevoir dons et legs par le biais de la Fondation Les Amis de L'Arche.

Elle propose, à ce jour, 40 places pour des personnes accompagnées, dont 28 internes et 12 places pour des externes, qui sont accompagnés par 28 salariés et 12 volontaires français et européens, une quarantaine de bénévoles et près d'une centaine d'adhérents chaque année.



Les personnes accompagnées à L'Arche à Reims participent à un large panel d'activités, pour les aider à valoriser leurs talents et pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

L'association comprend trois maisonnées et quatre studios semi-autonomes : La Caravelle, Ménorah, Eneko et La Ruche. Ces lieux de vie se situent dans les quartiers Jamin, Sainte-Anne et Gambetta.

Quatre personnes accueillies travaillent dans des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de la Marne.

Un Service d'Accueil de Jour (SAJ) accueille quotidiennement les personnes internes et externes pour des activités adaptées.

L'établissement est financé par le Conseil Départemental de la Marne et la participation des usagers.

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) propose chaque semaine des activités variées en fonction des envies et des besoins des personnes accompagnées. Il s'agit d'activités socialisantes, créatives, manuelles, physiques, et de bien-être.

Les maisonnées, quant à elles, proposent des activités adaptées les soirs et les weekends : temps de repos, de réflexion, mais aussi des sorties culturelles et des activités sportives ou artistiques. Les personnes accompagnées participent ensemble aux tâches ménagères, à la cuisine, au ménage et à l'entretien des locaux. Elles décident ensemble de leurs souhaits pour leur quotidien partagé.

Le sens de notre projet

L'Arche à Reims s'inscrit dans une dynamique d'ouverture sur la ville à travers de nombreuses activités, des partenariats riches, avec un objectif d'inclusion des personnes accompagnées et de vie en groupe aussi bien dans le quotidien, que dans des événements festifs.

Ouvert à tous, L'Arche propose des dimensions communautaires et spirituelles que chacun est libre de vivre pour grandir en interiorité et en unité.

Des projets personnalisés sont construits ensemble, personnes accueillies et équipes éducatives, pour répondre aux envies et besoins des personnes accompagnées.

Une vie associative soutenue permet de développer de nombreuses activités qui participent à une dynamique de groupe joyeuse et voyageuse.

L'ensemble des membres de L'Arche à Reims se réunit régulièrement lors de temps de convivialité et de partage : des soirées entre maisonnées, des anniversaires, des célébrations. Des retraites et des temps spirituels sont organisés régulièrement pour ceux qui

le souhaitent. Des sorties et des voyages sont proposés chaque année pour faire vivre le partage en dehors des lieux habituels.

L'Arche à Reims a aussi la spécificité d'être bien ancrée dans la ville, et ce dans plusieurs quartiers dynamiques de Reims. Ouverte sur la cité, elle propose des moments conviviaux, propices à la rencontre, comme « La fête de L'Arche » ou encore les mercredis après-midi, une brocante d'objets donnés ou récupérés, ouverte à tous.

La communauté est fière de pouvoir partager son actualité. Elle assure une présence forte sur les réseaux sociaux et la création de contenus multimédias, travaillés de concert avec les personnes accueillies. Une émission préparée et tournée dans les locaux permet de faire connaître notre groupe tout en montrant la diversité de nos membres et de nos activités : c'est L'Arche Show !

A L'Arche à Reims, nous aimons la joie de la rencontre et nous la communiquons à tout le monde !





Notre implantation géographique

Notre communauté de L'Arche, du fait de son insertion dans des quartiers vivants de la ville, permet la création d'un réseau social important et dynamique.



Notre association est d'autant plus ancrée dans la Cité qu'elle a de nombreux échanges avec des associations locales, des écoles, des maisons de quartier, des lieux de formation, des entreprises, des paroisses et d'autres établissements médico-sociaux.

C'est en favorisant leur intégration sociale par des relations d'ouverture et des liens d'amitié et de service, dans un cadre de vie chaleureux et de taille familiale, que L'Arche à Reims veut participer à l'épanouissement des personnes en situation de handicap qu'elle accompagne.



La Caravelle



Eneko



Le Cap



Ménorah



La Ruche et
La Passerelle



Eneko Rue de l'Equerre

Située dans le quartier Gambetta, à quelques centaines de mètres de la Cathédrale. Dernière-née des maisonnées, un petit jardin fleuri et arboré donne beaucoup de luminosité et est propice à l'accueil et aux rencontres dans ce quartier commerçant et dynamique du centre-ville.



Le Cap Rue Marie-Clémence Fouriaux

Situé dans le quartier Clairmarais, Le Cap comprend le Service d'Accueil de Jour, les bureaux administratifs et une salle solidaire. Cette grande bâtisse est entourée d'un grand jardin, d'une maison classée au patrimoine et de bâtiments annexes.

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) occupe le rez-de-chaussée et le premier étage avec une grande salle à manger et de nombreuses salles d'activités, dont une bibliothèque, une salle bien-être, un atelier artistique, une chapelle modulable et une salle multi sensorielle, permettant des ateliers adaptés en petits groupes.

Les bureaux administratifs sont situés au deuxième étage et regroupent les services hébergement, comptabilité, secrétariat, ressources humaines, partenariat, maintenance et direction. En étant en contact quotidien avec les personnes accueillies au SAJ, les salariés « des bureaux » aiment cette proximité qui renforce leur sens de l'engagement et du partage. La salle de réunion est utilisée par toutes les équipes comme un lieu de rencontres, d'échanges, de formation et de création.

La salle solidaire, appelée Le Phare, comprend une grande salle, appelée Salle Mains Ouvertes, qui peut accueillir jusqu'à 120 personnes, au rez-de-chaussée, et deux salles de réunions modulables à l'étage. Elle sert à la fois comme espace d'activités pour le Service d'Accueil de Jour, de lieu pour rassembler l'ensemble de la communauté et de salle mise à disposition d'entreprises et d'associations qui souhaitent partager un temps de rencontre avec les personnes accompagnées à L'Arche à Reims.



La Caravelle

Rue de Verdun

Dans le quartier jeune et dynamique Jamin, La Caravelle, voisine de l'Eglise Sainte-Jeanne d'Arc, héberge 8 personnes accueillies. Les habitants de cette maison moderne aiment cuisiner et accueillir de nouveaux invités.



Ménorah

Rue de Sacy

De grandes baies vitrées donnent sur un grand jardin et laissent entrer le soleil dans le salon et la salle à manger. Les habitants adorent profiter de leur jardin et boire un café ou une tisane sous les rayons du soleil.



La Ruche et La Passerelle

Rue Maison Blanche

La Passerelle est un second espace du SAJ. Elle propose des activités adaptées aux personnes accompagnées ayant besoin d'activités au calme, en petits groupes. Les personnes accompagnées aiment notamment produire des créations artistiques inspirées et inspirantes.

La Ruche est située sur le même site que le foyer Ménorah. Quatre studios sont composés d'un espace salon, cuisine, salle de bain et chambre pour chacun. Les habitants créent régulièrement des liens avec les personnes de Ménorah ou de La Passerelle dans un cadre verdoyant. Ils disposent d'une salle commune pour partager un soiré ensemble chaque semaine et permettre la vie communautaire.

L'offre de service

Le Service Hébergement propose des lieux de vie les soirs et les weekends. Il s'agit de places d'accueil en foyers de vie, en foyer d'hébergement et d'une place d'accueil temporaire. Les trois maisonnées comportent 12 à 14 chambres dont 8 pour des personnes en situation de handicap. Les autres sont proposées à des salariés et des volontaires qui souhaitent vivre sur place. Ces maisonnées sont conçues à taille humaine dans un esprit de maison de famille dont la vie est partagée. Quatre studios de semi-autonomie viennent compléter cette offre et la place d'accueil temporaire est proposée pour des personnes qui souhaitent faire un stage. Cette dernière est un lieu de découverte et de partage qui permet aussi le répit pour la famille.

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) propose toute la semaine en journée des activités adaptées aux personnes hébergées en foyers

de vie et aux personnes accueillies en externat. Il dispose également d'une place d'accueil temporaire qu'il propose à plusieurs personnes par demi-journée.

Les projets personnalisés des personnes s'articulent entre les services dans une logique de cohérence éducative. Un travail transversal entre professionnels, appelés constellations, permettent de décloisonner les questions éducatives liées à une personne accompagnée par l'établissement.

Une mission de suivi des personnes en situation de handicap vieillissante est conduite.

En plus des échanges entre communautés de L'Arche, des rencontres et des formations de L'Arche en France, L'Arche à Reims propose des weekends, des voyages communautaires et des séjours de vacances chaque année.

Les personnes accompagnées

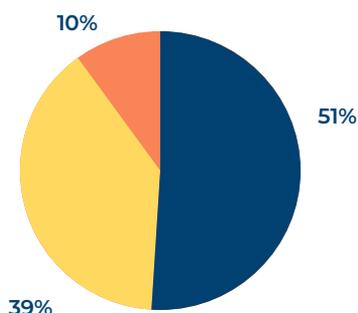
Le groupe de personnes accompagnées qui composent L'Arche à Reims se fait fort d'une diversité soutenante pour l'ensemble du groupe.

Leur âge, leur situation familiale, leur parcours de vie, leurs capacités et leur handicap sont très différents. Les lieux de vie et d'activités les rassemblent en fonction de leurs projets personnels et des événements collectifs exceptionnels ou quotidiens.





■ Foyers de vie ■ Externes
■ Foyers d'hébergement

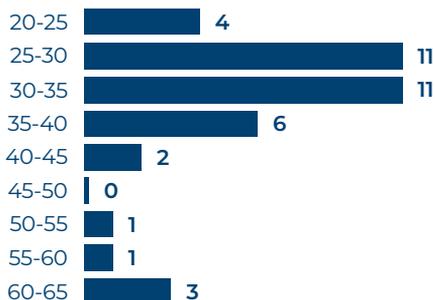


Répartition des places par orientation

Si **le groupe est stable en nombre de places** depuis l'arrivée au Cap en 2019 et l'ouverture des studios en 2020, des ajustements ont pu être réalisés pour s'adapter au parcours de vie de certaines personnes.

Elle rassemble aujourd'hui **27 internes**, dont 4 personnes en foyer d'hébergement travaillant en ESAT la journée, et **12 externes** qui se rendent uniquement au Service d'Accueil de Jour.

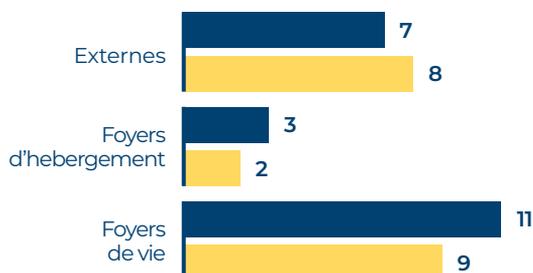
Âges



Nombre de personnes accompagnées par tranche d'âge

La **moyenne d'âge** de l'ensemble des personnes accompagnées à L'Arche à Reims est de 36 ans. Celle des personnes en foyers de vie de 40 ans, en foyer d'hébergement de 38 ans et en externat de 30 ans. La personne accompagnée la plus jeune a 20 ans et la plus âgée a 65 ans.

■ Femmes ■ Hommes



Répartition par genre

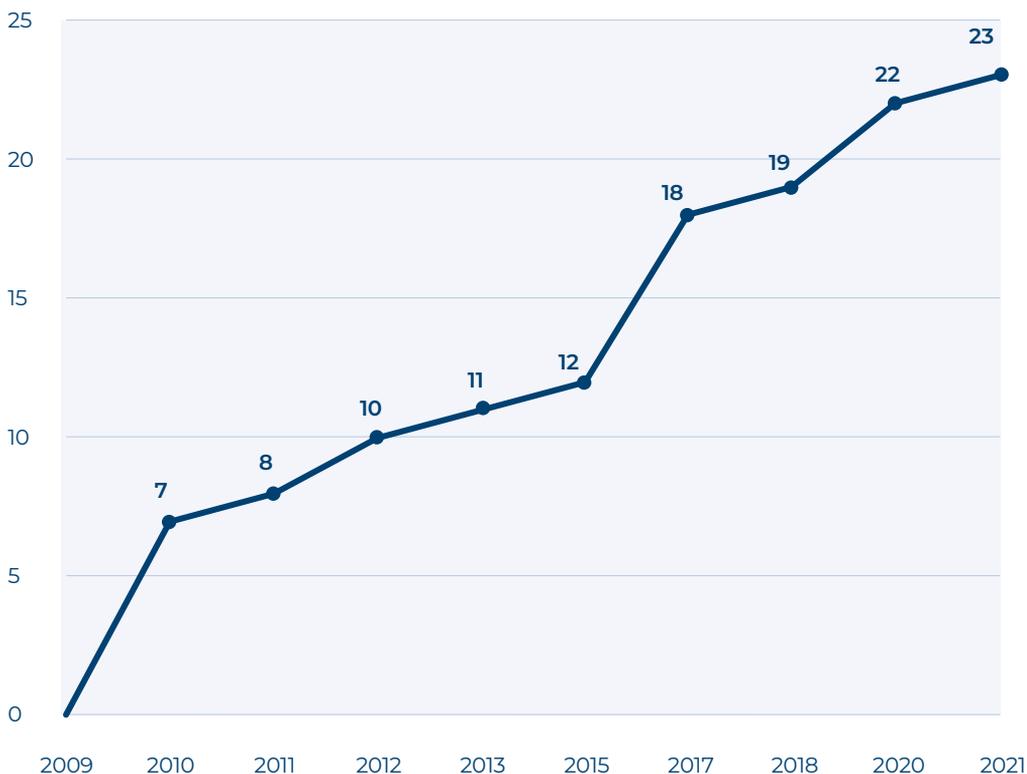
Si la **répartition entre homme et femme** n'est pas un critère d'admission, elle est relativement équilibrée à ce jour. Il est à noter une différence entre les personnes externes au Service d'Accueil de Jour qui sont majoritairement des hommes tandis que les personnes internes au Service Hébergement sont majoritairement des femmes.

Il y a huit personnes accueillies à Ménorah, huit à La Caravelle, quatre dans les studios semi autonomes, sept à Eneko et une place d'accueil temporaire en plus dans cette maisonnée.

Le **développement du groupe** a été rythmé par les ouvertures des différentes maisonnées depuis la création puis par l'agrandissement du Service d'Accueil de Jour. Il est stable depuis plus de 5 ans à présent.

Sans catégoriser les personnes que nous accompagnons, dont nous ne pouvons pas expertiser les handicaps de manière médicale, nous pouvons tout de même observer plusieurs types de **troubles au sein de la population que nous accompagnons**. Ils appartiennent à la grande famille des troubles du neurodéveloppement. Il peut être question de troubles du spectre de l'autisme, de troubles psychiatriques, anxieux, comportementaux, de la déficience intellectuelle ou du handicap mental de manière générale.

Admissions en internat cumulées





Les accompagnants

L'Arche à Reims accueille et accompagne **une douzaine de volontaires** français et étrangers chaque année. Il s'agit là d'une spécificité appréciée des communautés de L'Arche pour soutenir l'animation des maisonnées le soir et le weekend mais aussi la semaine au sein du Service d'Accueil de Jour.

Les 22 accompagnants professionnels sont, quant à eux, engagés au quotidien dans une approche éducative. Ils interviennent au sein du Service d'Accueil de Jour, plus tourné vers les activités, et au sein du Service Hébergement, orienté sur la vie quotidienne, le repos et les loisirs.

Les professionnels des deux services échangent quotidiennement pour assurer la continuité de l'accompagnement. Ils sont six responsables d'ateliers au SAJ, quatre responsables de maisonnées côté héberge-

ment, trois adjoints aux responsables, deux accompagnants inter-maisonnées et un accompagnant en studios.

Les deux maîtresses de maisons assurent, quant à elles, des missions d'accompagnement du quotidien en plus de leurs missions d'entretien des maisonnées, c'est-à-dire d'entretien des locaux et du linge des personnes accueillies, sur l'ensemble des sites.

En plus, des apprentis peuvent compléter chaque année ces équipes.

Enfin, **une quarantaine de bénévoles** sont présents à divers moments, durant les activités en journée au SAJ, le soir ou le weekend dans les maisonnées. Certains s'impliquent également pour cuisiner, jardiner, bricoler ou comme administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'association.

L'équipe de direction



En plus de son rôle d'animation de l'équipe de direction, de gestion des activités, de respect du cadre administratif et de l'équilibre financier de l'établissement, **le directeur** se voit confier un rôle de responsable de communauté à L'Arche. Il exerce ainsi une mission supplémentaire tournée vers l'animation des dimensions professionnelles, spirituelles, communautaires et d'ouverture de L'Arche. Il porte le mandat de la communauté et les prérogatives déléguées par le Conseil d'Administration de l'association.



Deux responsables du Service d'Accueil de Jour et de l'Hébergement assurent la coordination de l'accueil et des activités de leur secteur. Membre du Conseil Communautaire, ils se sont vus confier des orientations de travail définies dans les mandats respectifs. Leurs missions peuvent dépasser les délimitations de leur service.



Une responsable des Ressources Humaines assure le recrutement, le suivi de la paie et l'accompagnement des volontaires, salariés, stagiaires et apprentis. Elle anime les formations des volontaires, organise les entretiens individuels annuels et tient le registre et les dossiers du personnel. Également membre du Conseil Communautaire, elle se voit confier un mandat qui fixe les objectifs de sa mission.



Une cheffe comptable est membre du comité de direction. Elle procède aux achats de l'établissement, à la remontée des comptabilités des maisonnées et à la saisie comptable. Elle assure la consolidation des tableaux de présences, à la facturation des différents financeurs et à la préparation des budgets annuels.

Ces cinq personnes constituent le comité de direction de L'Arche à Reims.

Les fonctions supports

Un responsable de la maintenance et sécurité assure les formations de sécurité incendie et la maintenance des équipements correspondants. Il anime un groupe de bénévoles bricoleurs, assure l'entretien des locaux, des jardins et les réparations sur les trois sites, en lien avec les équipes et le Foyer Rémois. Il anime le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le suivi de l'hygiène des sites, assure la maintenance des équipes et la sécurité générale des locaux.



Un psychiatre est employé à temps partiel pour accompagner les équipes chaque mois dans leur compréhension des mécanismes psychiques et psychiatriques de certaines personnes accompagnées sur la base de cas précis apportés par les accompagnants.

En plus de sa mission d'accueil physique, numérique et téléphonique, une **assistante de direction** est en appui de l'ensemble des équipes éducatives et de l'équipe de direction, en particulier. Elle assure notamment la communication interne et externe, les dossiers administratifs des personnes accompagnées et des salariés. En outre, elle soutient le service des ressources humaines sur les volets formation et médecine du travail.

Une technicienne d'entretien assure la propreté du Cap chaque jour.

Les prestataires extérieurs

Un consultant en analyse de la pratique assure chaque mois des temps de relecture permettant la prise de hauteur des accompagnants sur des cas d'accompagnement qui peuvent poser des difficultés ou qui nécessitent un éclairage extérieur.

Avec l'aide de bénévoles de l'association, **un prêtre**, mis à disposition par le Diocèse de Reims, assure une messe qui est célébrée tous les 15 jours pour toutes les personnes qui le souhaitent.

Des infirmiers viennent chaque semaine préparer les piluliers des personnes accompagnées en maisons.

Une psychomotricienne intervient chaque mois à la fois au SAJ de La Passerelle et au SAJ du Cap.



Le Conseil d'Administration

Les administrateurs sont des bénévoles missionnés dans un rôle ou pour un projet au service de l'association. Ils sont élus pour 6 ans et réélus par moitié tous les 3 ans.

Enfin, **le président du Conseil d'Administration** de l'association accompagne la direction pour garantir le suivi des activités et la conduite de l'association dans ses dimensions prospectives, morales, réglementaires et financières.



Un trésorier et une secrétaire constituent le bureau de l'association au côté du président.



Les familles

A L'Arche, les parents gardent une place importante dans la vie des personnes que nous accompagnons.

En lien avec les équipes pour des questions d'organisation, les membres des familles peuvent venir visiter leurs enfants, frères ou sœurs accueillies, en internat, autant qu'elles le souhaitent et réciproquement.

Si L'Arche à Reims assure une continuité de services pour ceux qui n'ont pas de famille, **les weekends de retour en famille** sont un moment important pour les personnes accompagnées. Ils sont prévus à l'avance sur l'ensemble de l'année scolaire, environ toutes

les trois semaines. Nous organisons une transition intelligente de retour en famille avec un temps de convivialité autour d'un diaporama. Les retours des internes dans les maisonnées le dimanche sont aussi bien ritualisés.

La fête des familles et des bénévoles, qui a lieu chaque année avant l'été, est organisée en partenariat avec les familles. C'est l'occasion pour elles de remercier les professionnels investis toute l'année dans l'accompagnement de leur enfant tout en remerciant nos nombreux bénévoles.



La « M'Arche », en début d'année scolaire, est également un temps important vécu tous ensemble avec les familles. Il s'agit d'une randonnée avec l'ensemble des personnes accompagnées, leurs accompagnants et les familles suivi d'un pique-nique.

Certains parents peuvent s'impliquer bénévolement dans des activités où leur enfant n'est pas présent, comme le bricolage par exemple.

La Fédération de L'Arche en France a entamé en 2024 **une démarche sur la place et le travail avec les familles** des personnes accompagnées (Annexe 5). À Reims, nous accompagnons cette réflexion par des temps

de rencontres d'une équipe représentative des parents, du Conseil d'Administration et des équipes éducatives pour approfondir certains sujets.

Un questionnaire est envoyé chaque année à chaque famille pour préparer **le projet personnalisé** de son proche accueilli à L'Arche à Reims. La famille est, par la suite, conviée à la présentation du projet.

Enfin, un dialogue particulier a été mis en place en 2024 avec les familles des personnes accompagnées de plus de 40 ans pour **anticiper le vieillissement** de leurs proches accueillis à L'Arche à Reims.

Les partenaires

A L'Arche à Reims, nous développons de nombreux partenariats. Ils nous permettent de nous enrichir de la différence, de vivre l'inclusion par l'accueil et d'apprendre par les expertises de personnes extérieures à l'établissement.

C'est notamment le cas pour **la vaccination** contre la grippe avec un cabinet infirmier, Les Trois Piliers, pour **les activités culturelles** avec Culture du Cœur, pour des **activités sportives** et de partage avec d'autres SAJ, avec des artistes en **chant, danse et percussions**, avec des lycées et des écoles de **l'enseignement supérieur**, comme Science

Po, l'IRTS, St Michel, **les écoles élémentaires** du quartier ou avec des **entreprises** pour appréhender le milieu dit ordinaire.

Tous ces partenariats sont construits sur mesure en fonction des besoins et des envies de chacune des parties dans une logique d'apport mutuel.



Comment fonctionnons- nous ?





Notre organisation

L'organigramme



La Gouvernance

La gouvernance à L'Arche s'articule autour de principes énoncés dans les repères de gouvernances de L'Arche en France (annexe 2).

Une philosophie d'attitude doit permettre une dynamique de travail quotidien dans un esprit de service, de subsidiarité, de participation, de partenariat, de solidarité, de responsabilité et d'inculturation.

De nombreux outils sont proposés pour permettre d'animer ces principes de gouvernance, comme les discernements, les mandats, la convention d'affiliation, les échanges avec le responsable régional, le responsable de communauté, le Conseil d'Administration et le président.

Ils précisent le fonctionnement des organes de décisions, d'informations, de conseils et de concertation que sont les Conseils Communautaires, l'équipe de direction, les permanents, le Conseil de la Vie Sociale, le Conseil Social et Economique, le Forum ou l'Assemblée communautaire.

Le Conseil d'Administration (CA) se réunit une fois par mois et garantit le cadre moral, réglementaire et financier de l'association. L'implication régulière des administrateurs bénévoles leur permet d'avoir une connaissance fine des rouages et des personnes constituant le groupe. A L'Arche, les administrateurs ne peuvent pas être des parents de personnes accompagnées.

Le Conseil Communautaire (CC) est un organe spécifique à L'Arche. Il rassemble les quatre cadres majeurs, un membre élu parmi les salariés et un membre coopté tous les trois ans. Il conseille la direction, établit le rythme de l'année, impulse la dynamique communautaire et définit la direction stratégique de la communauté.

Le Comité de direction (Codir) réunit toutes les semaines les cinq cadres de l'établissement. Il prend les décisions opérationnelles qui engagent et concernent l'ensemble de l'établissement, notamment en matière budgétaire, éducative, de ressources humaines. Il assure la bonne articulation entre les services de l'hébergement et de l'accueil de jour.

Les bureaux rassemblent l'ensemble des personnes qui viennent en appui des équipes éducatives. Ils se réunissent en fonction des besoins.

L'équipe du **Service d'Accueil de Jour (SAJ)** se réunit toutes les semaines, le jeudi matin. Chaque responsable d'atelier anime un groupe, dit de référence, qui rassemble environ huit personnes accompagnées.

Les équipes du **Service Hébergement** se réunissent toutes les trois semaines dans leur ensemble. Les responsables de maisonnées se réunissent toutes les semaines autour de la responsable de l'hébergement. Il s'agit d'un temps d'organisation et de réflexion sur le fonctionnement de l'hébergement et des maisonnées.

Les équipes des maisonnées se réunissent également une fois par semaine avec l'objectif d'organiser la semaine à venir, d'anticiper certains événements futurs, de rassembler les observations sur les accompagnements, de créer puis de mettre en place la personnalisation de l'accompagnement.

La feuille de semaine permet de prévenir l'ensemble des membres de la communauté du programme des jours à venir. Elle est envoyée chaque vendredi et lue aux personnes accompagnées les lundis. C'est un document important pour les personnes qui ont besoin d'anticiper. Il doit être adapté et compréhensible par les personnes accompagnées.



Dialogue et co-construction

Le Conseil Social et Economique (CSE) se réunit chaque mois pour aborder les thèmes ayant trait aux ressources humaines et au bien-être des salariés.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) se réunit tous les 3 à 4 mois. Ses membres sont élus tous les 3 ans parmi plusieurs collèges représentatifs des personnes accueillies, des salariés, des volontaires, du Conseil d'Administration et des parents.

Le Labo est un temps qui rassemble l'ensemble des 28 salariés de l'établissement pour travailler de manière collaborative sur un sujet donné, toutes les 6 semaines environ.

Le Carrousel rassemble quant à lui les salariés, les volontaires et les personnes accom-

pagnées pour un temps convivial de partage d'idées et d'expressions d'envies à mettre en commun, toutes les 6 semaines environ.

Les discernements permettent la construction des mandats des responsables majeurs. Les discernements consistent en une démarche d'écoute de l'ensemble des membres, aussi bien personnes accompagnées, que personnes accompagnantes, permettant la rédaction de mandats. Les mandats définissent les objectifs des cadres de la communauté pour 5 ans.

Les soirées communautaires, les bilans de fin de journée ou les groupes de référence permettent également l'expression et la participation des personnes en situation de handicap aux sujets qui les concernent.

Le soutien éducatif

Les projets personnalisés sont construits pour l'ensemble des personnes accompagnées par L'Arche à Reims sur deux années. Une année en équipe et l'autre avec la personne et les parents, toujours avec le souci de mettre au centre des débats, les envies et les besoins de la personne accompagnée.

Ces projets sont différenciés par l'appellation Projet Personnel (PP) et Projet Individuel



d'Équipe (PIE). Le projet personnel permet à la personne d'exprimer ses objectifs et ses souhaits. Ceux-ci sont ajoutés au projet personnalisé quand il est possible de les travailler à L'Arche. Le projet individuel d'équipe quant à lui permet à l'équipe de se fixer des objectifs de travail relatifs à l'accompagnement d'une personne.



Porté par le référent de la personne et en coordination des services, ils sont également le fruit d'un dialogue avec la famille fondé sur des objectifs atteignables, révisables chaque année. (Annexe 10 : procédure des projets personnalisés).

Les temps d'analyse de la pratique sont organisés chaque mois pour chaque équipe éducative durant une heure trente avec un consultant extérieur. La direction ne participe pas à ces temps.

Le suivi éducatif quotidien est assuré sur la plateforme professionnelle d'accompagnement des usagers : Airmès. Les rapports sont alimentés par l'ensemble des accompagnants.

Les rendez-vous avec le psychiatre sont organisés tous les deux mois durant une heure, séparés d'environ quinze jours des temps d'analyse de la pratique. Là aussi, ils réunissent les équipes éducatives sans la présence de la direction. Elles permettent d'analyser certaines situations pour mieux les comprendre et en saisir les enjeux physiques et psychiques.

La formation des volontaires est proposée chaque mois pour l'ensemble des volontaires quelque soit leur statut. Durant une après-midi, ils peuvent échanger avec la Responsable

des Ressources Humaines ou un intervenant extérieur sur des sujets qui les concernent de manière spécifique.

Le recours aux **prestataires extérieurs experts du handicap**, comme l'Equipe Mobile Appui Adulte Autisme (EM3A) pour les troubles du spectre de l'autisme et l'Equipe Mobile Sanitaire d'Appui (EMSA) pour les troubles psychiatriques, est systématisé pour venir en soutien des équipes en réalisant des bilans complets, tout en apportant des avis sur des situations complexes.

Les constellations permettent de croiser, lors d'une réunion, les regards des professionnels sur des questions éducatives relevant d'une personne. Elles permettent le partage de bonnes pratiques entre services de manière décloisonnée pour mieux comprendre une situation.

Enfin, une réunion de **coordination des questions éducatives** réunit, chaque mois, le directeur, le responsable de l'Hébergement et le responsable du Service d'Accueil de Jour pour assurer le suivi des questions éducatives problématiques.



Les missions transverses



La Commission d'admission réunit toutes les six semaines environ, un membre du Conseil d'Administration, un responsable de maisonnée, l'assistante de direction, les responsables de services et le directeur. Ils étudient l'ensemble des demandes d'admission pour y répondre de manière appropriée, organisent les stages d'accueil temporaire et hiérarchisent les priorités en matière d'admission potentielle. Les admissions définitives sont entérinées en Conseil Communautaire dans un second temps. (Annexe 6 : procédure d'admission).



Des commissions communautaires se réunissent plus ou moins régulièrement en fonction de leurs besoins pour préparer des événements comme le marché et la fête de Noël, la fête des familles, la fête de L'Arche à Reims, la communication, le weekend des assistants et le weekend communautaire.



La démarche qualité comprend l'amélioration continue des règles et des procédures de l'établissement. Elle procède d'informations, de formations, d'une traçabilité des événements indésirables et d'une cartographie des risques. Des objectifs d'amélioration doivent être répartis entre les responsables pour être révisés régulièrement. Un nouveau logiciel a été souscrit pour permettre l'évaluation autonome et régulière de l'avancement de la démarche. Un nouveau formulaire de signalement des plaintes et réclamations vient compléter le dispositif. La dernière évaluation externe a été faite en 2024.

Le budget

Le budget de l'établissement est discuté chaque année avec son principal financeur : le Département de la Marne. Un projet de budget prévisionnel est présenté en fin d'année pour l'année suivante. Un rapport budgétaire est présenté en début d'année pour l'année précédente. La validation et la consolidation administrative de ces budgets sont apportées par le département durant l'été.

Le budget procède de recettes évaluées sur la base de taux d'activités déclarés au réel chaque mois. Les produits sont également complétés par les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par une participation des familles strictement encadrée. Les charges correspondent principalement à la masse salariale et aux loyers des différents lieux d'habitation.

Les contrats d'énergie, d'eau et d'informatique sont renégociés dès que possible dans une logique d'économie et de responsabilité écologique. Notre adhésion au Cèdre, nous permet de bénéficier d'une plateforme d'achats mutualisées et négociés.

Les évolutions réglementaires et budgétaires sont suivies par notre participation aux activités de l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux du Grand Est (URIOPSS).

L'association contribue aux activités non prises en charge par le département comme les investissements immobilier, les voyages, les retraites spirituelles, les activités avec L'Arche en France ou encore les weekends communautaires.

La mission mécénat est portée par le directeur en lien avec le président et la responsable régionale du mécénat. Elle consiste en des réunions régulières, des rencontres, l'accueil de mécénat particulier et d'entreprises, le lien avec les donateurs lors des campagnes nationales d'appel aux dons. Cette démarche a pris une ampleur nouvelle avec l'arrivée d'une responsable mécénat basée à Reims et particulièrement impliquée dans les multiples projets en demande de fonds privés (mécénat financier, mécénat de compétences, mécénat en nature).





L'entretien, la maintenance et la sécurité

Le suivi quotidien de l'entretien, de la maintenance et de la sécurité est assuré par le responsable de la maintenance et de la sécurité en lien avec le directeur, les équipes de terrains et la cheffe comptable.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est mis à jour chaque année pour chaque équipe de vie pour l'ensemble des sites.

Les demandes des personnes accompagnées concernant l'entretien et l'amélioration des locaux sont entendues, notamment via le Conseil de la Vie Sociale.

Un grand nombre de **réparations et d'entretien** est assuré par le responsable lui-même, soutenu par une équipe de bricoleurs bénévoles. Des prestataires sont appelés pour les missions techniques, dangereuses ou chronophages. Des contrats de maintenance sont souscrits pour les mécanismes de sécurité incendies et d'entretien des systèmes, notamment en matière d'hygiène collective dévolue au lieu d'habitation.

Un dialogue régulier est entretenu avec nos bailleurs sociaux pour assurer le maintien des locaux dans le meilleur état possible.

L'hygiène et la propreté

En la matière, **un suivi régulier du nettoyage** des espaces communs et particuliers est assuré sur chaque site. Les habitants, les accompagnants et les maîtresses de maison participent à la propreté des locaux.

Les produits utilisés sont renouvelés régulièrement et correspondent aux normes en vigueur. Une démarche d'économie et d'écologie est entamée sur chacun des sites.



La santé

Si l'établissement n'est pas tenu à un suivi sanitaire strict, il convient **de soutenir la santé des personnes accompagnées** au quotidien au-delà des situations d'urgence et de l'aide à la prise de médicaments.

En l'occurrence, un devoir d'alerte est porté par l'établissement sur les situations qu'elle estime risquées.

Une politique volontariste **de prévention** dans les domaines dentaires, du surpoids, du vieillissement, de la sexualité et des addictions est mise en place.

Les personnes internes peuvent être accompagnées dans leurs rendez-vous médicaux réguliers, en lien avec les familles.

Une campagne de vaccination à destination des personnes accompagnées mais aussi des professionnels est proposée chaque année.



Avec la Fédération de L'Arche en France

L'Arche en France développe une dynamique régionale et nationale soutenante. Elle propose des temps de rencontres, des retraites spirituelles, la formation des volontaires, des nouveaux salariés, des responsables tout en accompagnant les cadres majeurs et, en particulier, les responsables de communauté.

L'ensemble des membres des communautés, personnes accompagnées, accompagnants, volontaires et administrateurs peuvent animer et participer à ces temps.

Des rencontres et des échanges de maisons ont lieu entre les communautés chaque année.

Une pairaidance est organisée entre métiers équivalents et des réflexions sont portées sur des thématiques communes à plusieurs communautés. Par exemple, une démarche autour des gestes professionnels a été menée au niveau national puis au niveau régional pour en diffuser les principes de formation.

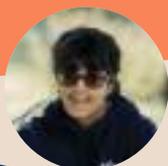


Le Service d'Accueil de Jour

L'organisation générale du SAJ: Un service sur deux sites

Parfois je fais le bébé.
Le fait de venir ici, à La
Passerelle, me permet
de moins le faire.

Rima



La Passerelle
c'est bien parce
que l'on fait tout.

Jacky



J'aime quand les gens
viennent à la Passerelle !

Hélène



Le SAJ de La Passerelle

En 2020, au sortir du confinement, plusieurs personnes accompagnées expriment le souhait de ne pas retourner au Cap : le rythme, les stimulations, le grand collectif ne semblent plus leur correspondre. Les besoins ont changé et il est nécessaire de se réadapter. La Passerelle voit ainsi le jour.

Situé au 34 rue de la Maison Blanche, il est accolé à la maisonnée Ménorah. Son espace principal utilise la salle commune de La Ruche (studios semi-autonomes). La proximité de la maisonnée permet un accompagnement plus adapté aux besoins et aux rythmes individuels.

Des liens sont maintenus avec le Cap : journées ou demi-journées de présence, passage des externes à La Passerelle, visio régulières...

Le SAJ du Cap

Situé au 43 rue Marie-Clémence Fouriaux, il partage ce bâtiment avec « Les Bureaux » (siège de l'association, administratif et direction de L'Arche à Reims).

Le SAJ y a emménagé en 2019. Les multiples salles et espaces permettent d'y proposer des activités variées, mais aussi, sur les temps informels, des lieux et ambiances différents et des libertés de déplacement.

Des activités nombreuses

Des activités socialisantes

Pour certaines activités, l'objectif est de travailler les relations sociales, la vie en collectif, la gestion du comportement en extérieur...

- Groupe de référence
- Sortie individuelle
- Anglais
- Nature et biquette
- Café discussion
- Vidéo discussion
- Maison de quartier Orgeval
- Enigmes et jeux
- Petites Bricoles
- Médiathèque
- Découverte du monde
- Lire et Ecrire

Je suis content d'aller
au Saj le matin, boire
un café avec les autres.

Alexandre

Des activités de bien-être

Enfin, des activités pour prendre soin de soi sont régulièrement proposées.

- Bien-être
- Vague relaxante
- Yoga
- Relaxation
- Multi sensoriel

Des activités physiques

La dépense physique, le maintien ou le développement de ses capacités motrices sont les objectifs de plusieurs activités.

- Psychomotricité
- Aquagym
- Gym douce
- Marche nordique
- Zumba
- Fitness
- Balade
- Sport à la Maison de quartier Wilson





Des activités créatives et manuelles

Pour d'autres activités, l'objectif est de créer quelque chose, seul ou à plusieurs.

- Création sonore
- Mandala
- Bijoux
- Prépa Arche Show
- Arts créatifs
- Peinture
- Chant
- Fabrication de cadeaux
- Préparation des anniversaires
- Batucada
- Théâtre
- Mosaïque
- Stage cuisine
- Papier mâché
- Jardinage
- Bricolage
- Dessin et graphisme

J'aime bien proposer du café à la maison de quartier ou faire des gâteaux pour les autres.

Cédric



C'est bien les activités. On peut faire des pauses, pour aller à l'extérieur.

Nicolas



Des partenaires

Partenariats culturels :

La Petite Halle (pour des expositions artistiques), Culture du Cœur, Fonds de dotation Philanthropic ArsNova...

Partenariats institutionnels :

Institut Régional du Travail Social, Institut Médico Educatif, Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail

Partenariats professionnalisants ou de soutien :

Equipe Mobile Sanitaire d'appui, Equipe Mobile d'Appui Adultes Autistes, Pôle de Compétence et de Prestation Externalisées, Equipe Relais Handicap Rare

Partenariats d'action ou d'activité :

Crèche Théron, Ecole maternelle, Maison de quartier d'Orgeval, Maison de quartier Wilson, Leroy Merlin

Le SAJ en quelques chiffres



Le SAJ est un groupe de 34 personnes accompagnées au quotidien et 4 personnes accompagnées en accueil temporaire de manière régulière de deux à trois journées par semaine.

C'est aussi sept salariés, accompagnants et responsable du service, deux volontaires présents quotidiennement et six volontaires qui viennent une demi-journée par semaine, trois

intervenants extérieurs réguliers : art-thérapie, musique et psychomotricité. Dix bénévoles réguliers et, bien souvent, des stagiaires pour 1 mois à 8 mois viennent compléter les équipes.

C'est tout cet ensemble qui fait l'originalité et la diversité de ce service !



Une journée type au SAJ

9h : Accueil des externes puis des internes

Les 12 externes rejoignent le SAJ par Tréma, transport personnel ou transport en commun. L'arrivée est échelonnée. Les habitants des maisonnées arrivent après 9h30, en minibus.

Ce temps d'accueil, autour d'une boisson chaude, est l'occasion d'avoir un aperçu de l'état émotionnel de chacun. Il permet de se projeter dans la journée en commençant le travail d'adaptation, toujours nécessaire à la relation.

Je suis contente de retrouver tout le monde, c'est une bulle d'air où je me sens bien.

Alice



10h : Début des activités

Les activités débutent avec le départ vers les lieux concernés. Les déplacements se font de manière autonome. Les objectifs des activités sont détaillés et retravaillés régulièrement par les accompagnants référents. La durée des activités est variable et s'ajuste aux besoins et capacités de chacun : des temps de pause peuvent être instaurés ou demandés. L'usage d'un « timer » est souvent utile.

L'activité est un prétexte au vivre ensemble, à la relation : une médiation. Elle permet de se rassembler autour d'une action ou d'un objectif commun.

11h30 : Temps informel

Durant ce temps, il est proposé de visionner le Journal télé de la veille, d'installer les salles à manger, de prendre son traitement.

Il s'agit d'un temps de pause, mais aussi d'action.

On aide ensemble pour les tables, les fourchettes, les couteaux, les assiettes... ».

Rima



Des fois... c'est calme.

Delphine



12h : Repas

Pendant le repas, on se pose... mais on travaille aussi : respect des conventions sociales, des règles de politesse, discussions, attention à la déglutition pour certains... il s'agit bien d'un temps sur lequel les personnes accompagnées se concentrent et développent leurs compétences.

Le calme et les échanges sont recherchés.

Les personnes accompagnées sont inscrites sur des services, avant, pendant ou après le repas.

13h30 : Temps informels

Après le repas, une pause est bienvenue pour certains. C'est un moment de discussions, de jeux, de repos, d'informatique.

Pour d'autres, il est nécessaire de maintenir une occupation. Ce peut-être sous la forme d'un puzzle, d'une activité manuelle choisie, d'une activité structurée.

14h : Activités

L'après-midi, d'autres activités sont proposées, en extérieur ou sur place (Cap ou Passerelle).

C'est le moment de faire des jeux, des puzzles. C'est important parce que on est tranquille.

Jérémy

**15h30 : Temps informels**

De nouveau, un temps de pause est possible. Au Cap, la répartition des différents espaces permet de prendre un temps individuel, par exemple en salle « bien-être », en petits groupes, par exemple au salon, ou en grand groupe autour d'une tisane en salle à manger.

C'est des moments qui me détendent et je peux écouter la musique et rester avec vous à la tisane.

Steven

**16h15 : Bilan de fin de journée**

Chacun se rassemble en groupe d'appartenance (les différents groupes des maisonnées et les externes) afin de faire le bilan de la journée et préparer le planning du lendemain. C'est un temps important de communication et d'informations. Par exemple, pour pouvoir revenir sur certains moments compliqués de la journée ou pour aider à anticiper le déroulé du lendemain. Certaines personnes ont besoin d'être rassurées.

On peut parler, après je rentre me reposer parce que je suis fatiguée.

Ornella

**16h30 : Départ**

Les départs se font en minibus pour les groupes des maisonnées, à pied pour les habitants de Ménorah, à côté de la Passerelle. En transport en commun, en transport personnel ou en Tréma pour les externes.



Comment vivons-nous les dimensions de L'Arche au SAJ ?

Au service de la relation : la vie communautaire

Le collectif est au cœur du projet de L'Arche : faire ensemble, s'entraider, participer... cela peut prendre des formes variées : une fête en grand groupe, une activité en petit groupe, un temps de discussion à deux... Le SAJ permet cette diversité de temps et d'actions par son organisation et son architecture. La participation à la vie du SAJ, par des missions et à la vie de la communauté, par des services, est motivée par les accompagnants et la dynamique générale du service.

L'accueil se fait tout au long de la journée, à chaque instant du quotidien.



Aimée

Au service de la découverte de soi, des autres et de la relation : la vie spirituelle

La spiritualité se vit principalement par le « prendre soin » au SAJ. La journée et la semaine sont ponctuées de « comment ça va ? Qu'as-tu fait hier ? Comment ça s'est passé ?... ».

Au-delà de la formule de politesse habituelle, la question attend bien une réponse, et la réponse se doit d'être écoutée. On s'informe, on s'inquiète, on prend des nouvelles, on fait attention.

La relecture, la méditation ou la prière peuvent être également des formes d'expression de la spiritualité, individuelles ou collectives.

La reconnaissance de l'autre, comme différent et la rencontre de ces altérités autour d'activités, de projets communs, sont le témoignage d'une démarche spirituelle dépassant la différence.



Au service du développement de chacun : la compétence et le professionnalisme

Compétence est bien souvent synonyme d'utilité. C'est la compétence, au service des autres, qui permet de remplir des missions. C'est le fait de rendre service qui permet à la vie en collectivité de fonctionner.

La compétence, c'est aussi choisir, prendre des initiatives et devenir plus autonome et indépendant. Tout cela est travaillé au SAJ, projeté dans les projets personnalisés et travaillé concrètement dans les activités et au cours de la journée.

Se développer humainement, personnellement et professionnellement, c'est aussi apprendre à s'occuper, se rappeler de ce qu'on doit ou peut faire, se responsabiliser sur des tâches et, parfois, savoir demander de l'aide.

Enfin, c'est apprendre à s'adapter, à mieux communiquer, à s'ajuster aux autres. La compétence est alors un savoir-faire et un savoir-être.

Au service de l'inclusion : l'ouverture hors les murs

L'inclusion se déploie hors les murs, de manière active, dans le témoignage que nous faisons auprès de structures partenaires. Cela peut être de la lecture dans une école maternelle, des activités dans une crèche, des interventions à l'IRTS pour parler et faire connaître le handicap et le projet de L'Arche.

L'inclusion se vit hors les murs, au quotidien, dans un usage commun de l'espace public : en allant chercher le pain, en utilisant des services comme la médiathèque ou les maisons

de quartier, ou encore en visitant des lieux de culture, comme des musées ou La Petite Halle. Les déplacements des externes sont aussi des temps d'inclusion, par l'usage de services partagés ou des transports en commun.

Enfin, l'inclusion se construit au sein du SAJ, par le développement des liens sociaux, avec l'accueil, par les personnes accompagnées, des bénévoles, invités, étudiants, volontaires, stagiaires, intervenants... ce renversement est initiateur d'inclusion.

Au service de l'autodétermination : l'autonomie

Le fonctionnement du planning est un levier pour donner un espace à l'autodétermination. Par le biais des temps libres, avec des propositions variées et la possibilité de ne rien faire ou de proposer autre chose, la possibilité de choix, les mouvements de planning en fonction des demandes ou encore la possibilité de séquencer les activités, sont autant de mécanismes favorisant le pouvoir d'agir.

Le principe de participation est également un moteur pour dynamiser l'action et le choix des personnes accompagnées : par des activités structurées, des missions individuelles choisies, la répartition des tâches... L'avis de chacun est régulièrement consulté, notam-

ment pour la création de groupes pour des événements ou des actions ou le discernement sur les mandats des services et de la communauté.

L'architecture du Cap est un élément important pour favoriser les principes de libertés, la capacité d'initiative de chacun et l'autodétermination : les salles sont nombreuses, il est donc possible de se déplacer facilement, de rencontrer les autres dans des contextes ou des ambiances diversifiés, de se détacher du groupe... Les jardins des différents sites de L'Arche à Reims sont également des espaces de liberté.



**« Viens partager
la vie qui pétille ! »**

Le Service Hébergement

Les personnes accompagnées internes à L'Arche à Reims

Présentation générale



Quand je ne suis pas
à L'Arche, le foyer me
manque.

Chantal



Le service hébergement à L'Arche à Reims

L'Arche à Reims propose un service d'hébergement articulé autour de trois **maisonnées** – Eneko, Menorah et La Caravelle – ainsi que de quatre **studios semi-autonomes** regroupés sous l'unité appelée La Ruche. Cette organisation vise à offrir un cadre de vie stable, chaleureux et personnalisé à des adultes en situation de handicap intellectuel, dans une logique d'inclusion et de participation active à la vie collective.

Profil des personnes accompagnées

L'établissement dispose de **28 places d'accueil** en hébergement dont une place d'accueil temporaire. Le public accueilli est principalement constitué de personnes présentant une **déficiences intellectuelle**. À cette déficience principale s'ajoutent parfois des **troubles associés** : troubles moteurs, sensoriels, psychiques, troubles du spectre autistique, ou encore comportements spécifiques.

Les personnes internes à L'Arche à Reims disposent des orientations en foyer de vie ou d'hébergement. Une cohérence est recherchée au niveau du collectif maisonnée pour assurer les ententes, le besoin relationnel et d'accompagnement de chacun. Des changements de maisonnée sont parfois possible. Actuellement les personnes habitant la maisonnée « la Passerelle » qui colle la maisonnée. Cette proximité géographique a été pensée pour permettre de répondre au besoin de davantage de calme et d'individualisation de certaines personnes accompagnées.

La Ruche est une unité de studios semi-autonomes pour les personnes ayant davantage d'autonomie, tout en restant insérées dans la vie communautaire. Les personnes accompagnées au sein des studios semi-autonomes bénéficient d'un accompagnement favorisant l'apprentissage de la vie en autonomie tout en maintenant des repères et un lien avec la communauté. L'accompagnement

spécifique vers une vie plus indépendante ou vers un autre projet de vie. Elle propose un suivi individualisé pour préparer, tester ou consolider des acquis, préparer des transitions de parcours (entrée dans un logement autonome, changement de structure...).

Chacune des trois maisonnées accueille entre 7 et 8 personnes en situation de handicap, qui partagent leur quotidien avec des professionnels du médico-social, des volontaires, des étudiants en hébergement contre services, et des stagiaires.

Une cohabitation entre personnes parfois très différentes se met en place, bien que source de défis dans la vie partagée, c'est également une **richesse de part cette diversité humaine**.

Cette cohabitation en petite unité de vie incite à un accompagnement individualisé et bienveillant, respectueux des besoins, des rythmes et des aspirations de chacun.

J'apprécie faire les courses et sortir à l'extérieur, c'est pratique car le foyer est au centre-ville.

Laëtitia



Stabilité et dynamique des admissions

La présence des personnes accueillies à L'Arche à Reims s'inscrit souvent dans la durée. **Le turn-over des personnes accompagnées est faible**, ce qui témoigne d'un attachement à la communauté et d'une sta-

bilité bénéfique pour les personnes accompagnées comme pour les équipes. En conséquence, **la liste d'attente ne cesse de croître**.

En moyenne une admission a lieu tous les 3-6 ans. (Annexe 6 : procédure d'admission).

L'accompagnement individualisé



L'individualisation au sein du collectif

À L'Arche à Reims, l'accompagnement repose sur une approche **centrée sur la personne**, respectueuse de sa dignité, de ses choix et de ses capacités. Chaque personne accompagnée participe, dans la mesure de ses moyens, à l'élaboration de son **projet personnalisé**, qui est actualisé chaque année.

Les équipes éducatives s'appuient sur des outils de **communication alternative et adaptée** pour permettre à chacun de s'exprimer, quel que soit son niveau de langage. Le respect du rythme individuel, la valorisation des talents, la reconnaissance des fragilités, sont au cœur de l'accompagnement.

Le projet de L'Arche

Les membres des communautés sont invités à vivre des relations mutuelles au travers et au-delà de l'accompagnement professionnel.

L'Arche à Reims s'engage dans une démarche écologique alliant simplicité et sobriété dans la vie partagée en maisonnée et dans les activités proposées en journée. Dans les maisonnées, une attention est portée à l'écologie : utilisation au maximum d'éléments durable, vigilance aux consommations d'eau et d'électricité, achats responsables, utilisation de composts, mise en place possible de potager, repas « fait maison ».

Moi, j'aime faire des jeux, je passe beaucoup de temps à faire des parties de Uno et de petits chevaux, j'aime gagner !

Chantal



Je cuisine souvent avec un accompagnant, j'aime aider et ensuite goûter les bons petits plats.

Joëlle



La vie quotidienne dans les maisonnées

Les maisonnées sont de véritables lieux de vie, conçus pour que chacun s'y sente chez soi.

Chaque personne accompagnée dispose d'un **espace privatif**, avec salle de bain et toilettes personnels. Il peut y aménager sa chambre à son goût, s'approprier l'espace, en faire un lieu intime et sécurisant.

La vie en maisonnée s'organise autour des **activités domestiques, communautaires et individuelles** :

- Préparation des repas en commun
- Entretien des chambres et des espaces collectifs
- Participation à la vie de la maison (mettre la table, balayer, faire les courses...)
- Accompagnements médicaux
- Accompagnement en activités personnelles

Au foyer, j'apprécie les temps calmes, faire des mandalas par exemple, cela me détend.

Marie-Liesse



Une attention particulière est portée à la **paire-aidance** : chacun, à son niveau, est encouragé à aider les autres, à transmettre ses savoirs et à partager ses talents qu'il ait un handicap ou non. Les personnes accompagnées sont ainsi mises à contribution et encouragées à exprimer leurs talents et à les partager.

La maisonnée est **le lieu de vie des personnes accueillies** : pour beaucoup, leur véritable « chez soi ». Les repas sont des temps importants. C'est l'occasion pour chacun de raconter sa journée, ses préoccupations, ses joies, ses soucis, de partager les bonnes choses préparées avec attention par quelques-uns.





Les réunions dans les maisonnées pour tous



Chaque semaine, une **soirée maisonnée** rassemble tous les membres de la maison pour un moment d'unité. Ce moment est un temps fort où chacun peut avoir la parole : les prochains menus, événements, invitations, sorties...sont discutés ensemble.

J'aime faire la fête, participer à la préparation des anniversaires, à L'Arche on aime danser.

Marie-Liesse



Des réunions annuelles sont consacrées au suivi des projets personnalisés de chaque personne accompagnée.

Chaque maisonnée a ses amis rattachés. Ce sont des personnes ou des familles qui ont des liens privilégiés dans la durée et avec des personnes accueillies dans la maisonnée. Ces personnes peuvent donner un coup de main dans le foyer de façon ponctuelle lors de besoins spécifiques, ils sont invités pour certains événements forts de la maisonnée, comme les temps de Noël.

Chaque semaine, l'équipe de la maisonnée se réunit pour organiser la semaine, discuter des situations vécues et définir une pédagogie cohérente dans l'accompagnement des personnes.

Chaque semaine, une réunion du service hébergement a lieu pour échanger sur les bonnes pratiques. S'entraider, partager les difficultés, maintenir une cohérence et une collaboration entre les différentes maisonnées. Ce temps permet parfois de travailler un sujet commun. Ces réunions rassemblent les responsables des maisonnées et le responsable du service hébergement. Une fois par mois cette réunion invite également les adjoints et les accompagnants inter-maisonnée.

Les équipes utilisent le logiciel professionnel Airmès. C'est un outil numérique complet dédié aux établissements médico-sociaux, qui permet de centraliser toutes les informations dans un **dossier unique de la personne accompagnée. Il facilite la traçabilité des actions, le suivi du projet personnalisé, et améliore la coordination entre les professionnels.**

Une équipe pluridisciplinaire

Chaque maisonnée est animée par une équipe composée :

D'un responsable de maisonnée

D'un adjoint au responsable

D'un salarié inter-maisonnée vivant sur place

D'une maîtresse de maison

D'un ou plusieurs volontaires, notamment en service civique

De un ou plusieurs stagiaires ou apprentis AES ou éducateur spécialisé

Ces équipes accompagnent les personnes accueillies, dans une logique de **partage de vie**, favorisant une relation de confiance mutuelle et un soutien réciproque. Il est possible pour les salariés de vivre sur place dans une logique de cohabitation. Les présences de nuits au sein des maisonnées sont assurées par des salariés de l'association. Les personnes en volontariat vivent souvent sur

place ainsi qu'un salarié, souvent le salarié volant. « Le vivre ensemble », « le faire avec » est au cœur de nos valeurs avec cette notion que chacun a à apporter à l'autre.

Les membres de l'équipe partagent le quotidien avec les personnes accompagnées, dans une logique de **réciprocité, d'écoute et de co-construction**.





Rythmes de vie et organisation

Journée type

7h00 :

Petit déjeuner pour les personnes travaillant à l'ESAT et départ en Tréma ou en transport en commun.

8h30 :

Petit déjeuner échelonné pour les autres personnes accompagnées.

9h00 :

Départ vers le Service d'Accueil de Jour (SAJ) ou autre activité.

Journée :

Activités professionnelles, éducatives ou sociales.

Midi :

Repas partagé sur les lieux d'activités.

17h00 :

Retour dans les maisonnées, échanges de transmissions.

Soirée :

Préparation du dîner, soins, accompagnement individuel, temps conviviaux.

21h00

Invitation au coucher dans le respect du rythme de chacun.

Week-end et semaine type

Les week-ends sont plus souples.
Les personnes peuvent :

Participer à des sorties

S'impliquer dans l'entretien de leur espace personnel

Revenir dans leur famille (1 semaine sur 3 en moyenne)

Participer à des activités décidées collectivement lors des "soirées maisonnées"



Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement vise à :

- Favoriser **l'épanouissement global** de la personne (affectif, corporel, intellectuel),
- Encourager **l'autonomie** dans les gestes de la vie quotidienne,
- Stimuler la **participation sociale et citoyenne**, (partenariat avec Culture du Cœur)
- Assurer un **suivi médical et paramédical** adapté aux besoins, (lien avec le service infirmier proche des maisons, la Croix Rouge).
- Maintenir un **équilibre entre vie individuelle et collective**.

Pour les personnes vieillissantes, une **grille d'évaluation du vieillissement** est utilisée afin d'adapter les modalités d'accompagnement et de proposer des réajustements d'orientation lorsque cela est nécessaire, en FAM ou en EHPAD par exemple, lieux plus adaptés aux besoins de la personne accompagnée.



L'ouverture sur la vie sociale et citoyenne

Une vie ouverte sur l'extérieur

L'inclusion dans la cité est une **dimension essentielle du projet**. L'Arche à Reims développe des partenariats avec les quartiers dans lesquelles les maisons sont implantées : les commerçants, les associations locales, comme Culture du Cœur, ou les paroisses, comme lors des pèlerinages diocésains ou des rencontres Foi et Lumière. Les personnes accueillies participent à des événements extérieurs, reçoivent des amis, des bénévoles, des anciens accompagnants ou volontaires et créent des liens durables avec leur environnement.



Les volontaires et le réseau de L'Arche

La présence de jeunes volontaires français et internationaux, engagés dans des missions de service civique, est un atout précieux. Elle permet :

- De dynamiser les relations sociales.
- De favoriser la découverte de l'altérité.
- De multiplier les occasions de sorties, d'activités et d'échanges.

Par ailleurs, des **rencontres avec d'autres communautés de L'Arche** en France et à l'international sont régulièrement organisées, permettant aux personnes de se sentir partie intégrante d'un mouvement plus vaste.



Les lieux d'hébergement



Des espaces pensés pour le bien-être

Les maisonnées ont été conçues pour offrir confort et convivialité. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les espaces communs comme la cuisine, le salon et la salle à manger sont adaptés aux besoins de chacun et une pièce par maisonnée est climatisée. Une buanderie dans chaque maisonnée permet l'entretien du linge, avec une participation active des personnes accompagnées selon leurs capacités.

La place d'accueil temporaire

Une place dans une de nos maisonnées est dédiée à l'accueil temporaire, permettant :

- La découverte de la vie partagée.
- Le répit pour les familles.
- L'évaluation en vue d'une admission.

Le Service Ressources Humaines

La gestion des ressources humaines et l'accompagnement du personnel.

Responsable des ressources humaines : responsable du suivi des parcours de chaque accompagnant. Garant de la formation continue en interne des volontaires.

Procédure de discernement : Conformément à la procédure de L'Arche en France, le directeur ainsi que les responsables de services sont nommés dans le cadre d'un mandat d'une durée de trois à cinq ans renouvelables. A la fin de cette période, une consultation est organisée pendant laquelle les personnes accueillies et les accompagnants de L'Arche à Reims prennent une part active dans l'écriture d'un nouveau mandat pour la période à venir, en collaboration avec les membres du Conseil d'Administration.

Entretiens annuels : un entretien avec son responsable est organisé une fois par an, en présence de la responsable des ressources humaines. Cet entretien est l'occasion de passer en revue ses objectifs personnels de l'année écoulée, se fixer de nouveaux objec-

tifs pour l'année à venir, faire le point sur ses compétences liées au poste occupé, sa qualité de vie au travail, exprimer ses envies de formation, d'évolution ou de mobilité mais aussi sur son implication dans le projet associatif.

Dans le cadre de notre attention à la qualité de vie au travail, une attention particulière est portée vers les salariés internes en maisonnées qui bénéficient d'une rencontre annuelle supplémentaire pour aborder les sujets spécifiques à leur statut.

CSE : il comprend l'employeur et une délégation du personnel. A L'Arche à Reims, la délégation du personnel comporte un membre titulaire et un suppléant qui sont élus par les salariés électeurs pour un mandat de quatre ans. Le CSE se réunit une fois par mois.

Gestion des compétences : L'Arche à Reims adhère à l'organisme paritaire OPCO Santé Grand Est. Le plan de développement des compétences élaboré chaque année définit des axes prioritaires, en fonction des compétences repérées à faire progresser, et propose des formations aux membres salariés du personnel.

Prévention des risques professionnels : L'évaluation des risques professionnels consiste à identifier et classer les risques auxquels sont soumis les salariés de l'établissement en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. Ceux-ci sont consignés dans **le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** qui est mis à jour annuellement.





Diversité des statuts dans L'Arche

Les volontaires

Les « volontaires du service civique », « volontaire du Corps Européen de Solidarité » ainsi que les « volontaires associatifs » viennent expérimenter la vie partagée avec des personnes en situation de handicap pour une durée de 6 mois à 2 ans. D'origine française ou de l'Union Européenne, ils perçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une couverture sociale.

L'Arche en France dispose d'un agrément national de l'Agence du Service Civique et d'un agrément de l'Agence Erasmus + pour l'accueil de volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

Sous la supervision des accompagnants salariés, le volontaire participe à la vie commune de la maisonnée. Il apporte

une présence relationnelle et sécurisante auprès des personnes accueillies.

Le « livret d'accueil du volontaire » lui est remis à son arrivée (Annexe 8).

Après plusieurs semaines de présence, il est formé à l'accompagnement quotidien et aux règles de sécurité et d'hygiène.

La responsable des ressources humaines est sa tutrice pour la durée de sa mission. Il est accompagné dans son expérience et à la préparation de son projet d'avenir.

L'intervention des volontaires permet une grande richesse dans la vie de la maisonnée, de l'accueil de jour et de toute L'Arche à Reims : tant au niveau relationnel qu'au niveau de la diversité culturelle et sociale.

Être volontaire à L'Arche, c'était une expérience unique qui m'a beaucoup appris.

Nerea



Les bénévoles

Un réseau de bénévoles vient apporter régulièrement sa contribution au projet. Les bénévoles venus d'horizons très divers ont différentes implications selon leurs compétences, leurs souhaits et selon les besoins de l'Association. Alors que certains participent aux activités du Service d'Accueil de Jour, d'autres interviennent

pour des travaux d'entretien dans les locaux, d'autres encore sont amis d'une maisonnée et viennent partager la vie le temps d'une soirée. Les bénévoles actifs remplissent un dossier administratif. Ils sont invités à faire partie de processus de réflexion associatifs, comme l'écriture de la Charte de L'Arche internationale.



Les salariés

Chaque salarié reçoit une fiche de poste au moment de son recrutement définissant sa mission et sa responsabilité. « Le livret d'accueil du salarié » lui est remis à son arrivée. Une politique des salaires mise en place par L'Arche en France régit les rémunérations des salariés. Leurs missions sont d'assurer une continuité de service dans l'accompagnement des personnes accueillies, la coordination d'équipe et les fonctions supports.

Les stagiaires

Une grande diversité de stagiaires sont accueillis tout au long de l'année : tant des étudiants du médico-social (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, AES...), que des personnes en immersions professionnelles, des étudiants en école de commerce, venues de Sciences Po, des lycéens en Bac pro ASSP... Au sein des maisonnées ou de l'accueil de jour, ils bénéficient de l'expertise des salariés pour apprendre sur le terrain lors de ces mises en situation professionnelles.



Les stagiaires

Une grande diversité de stagiaires est accueillie tout au long de l'année : tant des étudiants du médico-social (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, AES...), que des personnes en immersions professionnelles, des étudiants en école de commerce, venues de Sciences Po, des

lycéens en Bac pro ASSP... Au sein des maisonnées ou de l'accueil de jour, ils bénéficient de l'expertise des salariés pour apprendre sur le terrain lors de ces mises en situation professionnelle.

Qualité de vie et des conditions de travail

Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est une démarche collective qui vise à améliorer le travail et la santé des personnes au travail. Des espaces pour se poser pendant sa pause sont disponibles sur chaque site, avec machine à café et bouilloire à disposition. Des temps spécifiques dédiés au personnel sont proposés tout au long de l'année pour permettre l'échange de pratiques, la formation com-

mune, l'intelligence collective sur des sujets de réflexion et une meilleure cohésion d'équipe :

- Le Labo
- La semaine de pré-rentree
- Le weekend assistants
- Les événements communautaires
- Sécurité et hygiène

C'est une vraie richesse pour moi d'être bénévole à L'Arche, de partager des moments privilégiés et de donner de mon temps.

Sixtine



Que voulons-nous faire ensemble à l'avenir ?





Relecture de l'ancien projet d'établissement



Cinq objectifs avaient été identifiés par le projet d'établissement pour la durée 2018 – 2023. Il s'agissait d'axes relevant des domaines de l'immobilier, du développement, de la vie des personnes en internat, de l'évolution des personnes accompagnées et des ressources humaines.

Globalement ces axes ont tous pu être travaillés de différentes manières mais ils restent d'actualité. Il est nécessaire de les prendre en compte dans les objectifs du nouveau projet d'établissement.

Immobilier

La construction d'un nouveau Service d'Accueil de Jour en 2019 nécessitait des investissements pour son aménagement. Il a fallu imaginer une nouvelle organisation tout en développant notre intégration dans le quartier.

Cet objectif a été bien rempli, le Service d'Accueil de Jour du Cap est un lieu apprécié des personnes accompagnées et du personnel. Il pourrait être rénové par endroits et des aménagements pourraient être envisagés pour plus de confort pour les professionnels.

Une volonté était exprimée de reconvertir les anciens locaux du SAJ en quatre **logements semi-autonomes**, tout en entamant une réflexion pour l'utilisation des anciens locaux des bureaux.

Les studios ont bien été construits et aménagés à la place des anciens locaux du SAJ. Ils

sont appréciés des habitants et s'intègrent dans l'offre de service de l'hébergement. Les anciens locaux des bureaux rue de Verdun ont été rendus au Diocèse qui en était propriétaire.

L'ambition était également de **construire un nouveau lieu de rassemblement** pour la communauté. Des travaux d'aménagement d'un ancien séchoir, situé sur le site du Cap, rue Marie-Clémence Fouriaux, avait été identifié pour cela.

La salle solidaire, appelé le Phare, a été finalisée au printemps 2025. Elle pourra accueillir aussi bien des activités du SAJ, des événements communautaires, des entreprises et des associations partenaires qui souhaitent vivre la rencontre avec le handicap.

Accroissement et stabilisation

Le projet d'établissement précédent souhaitait que la communauté prenne le temps de se stabiliser. Qu'elle puisse maintenir la qualité des rapports humains. Il partait du constat d'un accroissement important depuis la création de L'Arche à Reims en 2010. Il fallait prendre le temps de se connaître, de construire un groupe.

Si des ajustements d'orientation et de type de places ont été effectués à plusieurs reprises, le nombre de places de personnes accompagnées est stable depuis l'ouverture des studios semi-autonomes en 2020.

Rythme et vie en internat

Il était également souhaité d'entamer une réflexion avec L'Arche en France pour repenser la vie en foyer. En particulier, nous souhaitons nous demander comment concilier le collectif en préservant l'individuel, comment nous reposer ou comment nous ressourcer.

L'Arche en France a mené plusieurs temps de réflexion qui ont donné lieu à de nouveaux repères sur la vie partagée et des recommandations concrètes sur les missions des volontaires ou des habitants solidaires et le temps de travail des permanents lieux de vie et des apprentis. L'Arche à Reims a pu appliquer bon nombre de ces recommandations pour améliorer la qualité de vie au travail des personnes concernées par le vécu dans un lieu partagé.

Évolution du public

Le précédent projet d'établissement entendait également aborder les troubles et fragilités psychiques des nouvelles personnes accueillies à la fin des années 2010. Ces personnes pouvaient exprimer des besoins qui n'étaient pas encore suffisamment connus. L'objectif était de former les personnes accompagnantes aux troubles psychiatriques et à l'accompagnement nécessaire.

Les équipes éducatives font appel régulièrement à des ressources extérieures pour mieux accompagner certains troubles. Cependant, nous constatons des difficultés persistantes et la nécessité d'inscrire les actions éducatives dans la durée.

Il était prévu d'apprendre et de se former aux systèmes de **communication alternative**, comme le Makaton, PECS ou la langue des



Signe Française (LSF) pour renforcer les capacités de communication et donc d'expression des personnes accueillies.

Certaines formations ont bien eu lieu mais elles dépendent aussi de chaque personne apprenante pour qu'elles puissent être appliquées concrètement au quotidien ou restituées à d'autres salariés.

Les places en foyer d'hébergement correspondent moins aux besoins et envies des **Travailleur ESAT**. Nous devons réfléchir à leur maintien ou à les changer pour des places en foyer de vie.

Aujourd'hui le rythme des admissions, environ une par an en externat et tous les trois ans environ en internat, ne permet pas d'effectuer un travail de fonds sur les orientations

des personnes. Nous devons reconnaître que nous subissons l'évolution des personnes et les candidatures.

Notre communauté est encore jeune. Malgré tout, certaines personnes ont des besoins liés au **vieillessement**. Nous devons nous former pour mieux les accompagner. Nous devons être attentifs à leurs demandes.

Un travail a été mis en place pour élaborer une grille d'observation du vieillissement des personnes et des rendez-vous de dialogue avec les familles sur le sujet ont été effectués. Cependant, nous constatons que les réorientations qui seraient nécessaires en cas de perte brutale d'autonomie ne sont pas possible dans des délais raisonnables.

Ressources humaines et organisation des équipes

Le précédent projet d'établissement entendait améliorer notre communication pour favoriser les recrutements. La vie en foyer a ses contraintes mais c'est une belle expérience de vie.

Si l'ensemble des postes est aujourd'hui pourvu, nous constatons toujours des difficultés pour recruter de nouveaux profils, en particulier pour des périodes de remplacement. Sans personne salariée dédiée au sujet de la communication, devant la vitesse des changements dans ce domaine, notamment sur les réseaux sociaux, et auprès des nouvelles générations qui utilisent ces supports autrement, nous devons continuer à investir ce champ d'action.

Nous souhaitons poursuivre **le travail avec les bénévoles**. C'est-à-dire les rencontrer, ouvrir nos portes et les accompagner dans la découverte de L'Arche et des personnes de L'Arche à Reims.

L'ensemble des salariés reconnaît que l'accueil des bénévoles s'est grandement amélioré mais nous pourrions en faire encore davantage pour trouver de nouveaux bénévoles, mieux les valoriser. Un travail sur l'accueil des entreprises et des mécènes qui utiliseront le Phare doit être également mené.

Les équipes se renouvellent souvent à L'Arche. Cela crée du dynamisme. Nous souhaitons former les nouveaux arrivants et accompagnons les anciens dans leur évolution professionnelle dans un objectif de **professionnalisation des équipes et de maintien des valeurs**. Si le savoir-être est le principal, il fallait aussi se donner les moyens de faire évoluer le savoir-faire et les savoirs théoriques.

Cet objectif doit être poursuivi dans la même dynamique. Les aides extérieurs de spécialistes de certains troubles ont permis la professionnalisation des équipes.

Constats partagés

Démarche participative de la communauté



L'ensemble des temps de concertations, d'audits, d'enquêtes et de co-construction du projet d'établissement nous ont amenés à établir quelques constats partagés. Cette photographie de l'état d'esprit de la communauté nous permettra de dégager une synthèse des besoins et envies auxquels nous répondrons par les nouvelles orientations exposées plus loin.





Les audits

L'évaluation externe

Les évaluatrices ont apprécié l'investissement des équipes accompagnantes et leur maîtrise des situations, ainsi que leur connaissance des personnes accompagnées et l'attention qu'ils portent à leurs besoins.

Elles ont pu noter positivement l'état d'esprit de bienveillance générale qui règne au sein de L'Arche à Reims.

Les personnes accompagnées ont pu, quant à elles, exprimer leur bonheur d'être à L'Arche,

le souci des équipes pour la réalisation de leurs désirs et de leurs projets. Ils considèrent que la dynamique communautaire leur permet de développer des liens d'amitié avec leurs accompagnants.

Cette évaluation, qui a eu lieu en juin 2024, nous invite à mettre au travail nos processus de traçabilité et la mise en place d'une politique globale de lutte contre la maltraitance comprenant une cartographie des risques.



L'audit de gouvernance

Mené par un consultant spécialisé en Ressources Humaines en décembre 2024, il a consisté en la tenue de nombreux entretiens et d'un questionnaire d'analyse des relations internes de travail.

Il a démontré l'importance de travailler la complémentarité entre la responsable des ressources humaines et le directeur, la néces-

sité de rédiger des principes d'actions pour l'équipe de direction, de redéfinir les missions du comité de direction et les rôles des responsables majeurs, de vérifier le respect de la législation, de réfléchir aux objectifs des réunions, de mettre en place un management par plan d'actions et de préciser les rôles et missions du secrétariat.

Les enquêtes

L'enquête de satisfaction des personnes accompagnées

En avril 2024, une enquête adaptée a été menée par l'ensemble des équipes pour connaître l'opinion des personnes accompagnées quant à leurs conditions de vie et d'activités aussi bien au sein du Service d'Accueil de Jour que du Service Hébergement.

Au sein des maisonnées, les personnes accompagnées se sentent écoutées et respectées. Elles aiment faire la fête, peuvent s'exprimer et participer comme et quand elles le souhaitent.

Cependant, elles ne semblent pas toutes connaître leurs droits et leurs devoirs et n'expriment pas le même besoin de voir leur famille. Certaines personnes disent ne pas pouvoir toujours s'extraire du groupe facilement et ne pas toujours être prévenues des visites dans leur maisonnée. Elles reconnaissent ne pas entretenir de bonnes relations avec toutes les autres personnes accompagnées.

Au sein du Service d'Accueil de Jour, les personnes accompagnées apprécient venir au Cap, ou à La Passerelle, en particulier pour les activités proposées et leur groupe de référence. Elles ont la possibilité de se reposer, de se mettre à l'écart du groupe, de choisir entre plusieurs activités.

Si le cadre leur convient, qu'elles se sentent écoutées, qu'elles savent auprès de qui parler, et obtenir les informations dont elles ont besoin, elles souhaiteraient avoir chacune un endroit pour leurs affaires.

La qualité des relations entre les personnes et la connaissance de leurs droits divisent les personnes.

L'enquête de satisfaction auprès des familles et des tuteurs

En août 2024, l'ensemble des parents et tuteurs de L'Arche à Reims ont pu s'exprimer dans une enquête de satisfaction portant sur l'ensemble de l'organisation de l'établissement.

Ils ont pu exprimer leur adhésion aux valeurs de L'Arche et leur satisfaction générale des services de l'hébergement mais aussi de l'accueil de jour.

Ils souhaitent que l'établissement puisse améliorer le suivi de la santé des personnes accompagnées, la qualité des sorties les weekends et le sentiment d'être chez soi en maisonnée.

Ils aimeraient que l'établissement clarifie la place des familles lors des événements et que l'association informe mieux des projets en cours et des décisions prises.

La gestion de l'établissement leur semble bonne et ils apprécient particulièrement la qualité des projets personnalisés.





Les temps de concertation



Notre vision de la communauté

Les salariés et volontaires interrogés à l'été 2023 ont exprimé une vision positive de leur diversité. Ils apprécient particulièrement rencontrer de nouvelles personnes et l'état d'esprit de bienveillance qui règne entre collègues et avec les personnes accompagnées.

Ils souhaitent que leurs conditions de travail soient améliorées, qu'ils puissent donner du sens à leur travail, en ayant la possibilité de s'améliorer en s'adaptant aux besoins des personnes. Ils expriment leur attachement aux valeurs d'entraide et de partage et aspirent à la construction d'une communauté unie, stable, ouverte où chacun a sa place.

Les salariés exprimaient le besoin d'une augmentation concrète de leur salaire, mais aussi d'un besoin d'écoute et de projets stimulants. Ils craignent l'épuisement professionnel, la perte de sens ou le repli sur soi de la communauté.

Ils souhaitent enfin que l'on prenne en compte l'évolution des personnes accompagnées et que l'on clarifie les dimensions spirituelles et communautaires qui sont appréciées mais dont l'approche peut diviser.

La communication interne

Le souci d'élaborer une meilleure communication interne revient régulièrement. C'est pourquoi, nous avons mis au travail en juillet 2024 plusieurs vecteurs de communication interne. Ce temps a permis de souligner l'importance de la feuille de semaine pour les personnes accompagnées qui est un élément essentiel d'information générale interne. Elle pourrait cependant être améliorée pour être mieux comprise de tous et plus cohérente.

Les réunions divisent les salariés sur les personnes présentes, leur nombre et leur temporalité. Pourtant elles semblent toutes utiles prises indépendamment les unes des autres.

Les temps informels sont appréciés des salariés mais peuvent entretenir une forme de discussion en dehors du cadre plus formel du quotidien professionnel.

Enfin, l'utilisation des outils informatiques demande à être cadrée pour être utilisés facilement et convenablement par tous.

La co-construction du projet d'établissement

L'ensemble des salariés a pu exprimer en décembre 2024 sa vision de l'avenir de l'établissement qu'ils souhaitent voir intégrer dans le nouveau projet d'établissement.

Ils ont exprimé leurs besoins d'être soutenus dans leurs missions, que l'écoute et la convivialité permettra de dépasser les moments difficiles. Les temps spirituels sont appréciés des salariés mais leurs limites, en temps, en nombre et en contenu, doivent être posées pour garantir la liberté de chacun. Les voyages communautaires ont soudé la communauté mais le quotidien peut être source de tension. La relation aux personnes accompagnées est un facteur de bien-être au travail, contrairement aux trop nombreuses réunions et aux tensions qui peuvent survenir.

Les personnes accompagnées ont également pu s'exprimer sur leur vision de la communauté en décembre 2024.

Tout d'abord, elles sont heureuses de l'installation sur le site du Cap et de pouvoir s'exprimer lorsqu'elles ont besoin d'être rassurées. Elles expriment de la reconnaissance envers leurs accompagnants et souhaitent qu'ils soient bien dans leur travail.

Si elles apprécient les temps spirituels et communautaires, elles n'expriment pas le besoin d'en avoir davantage. Au SAJ, elles apprécient leurs activités et les accompagnants. Le cadre y est souple, compris et bienveillant.

Elles apprécient leur accueil, connaissent les règles de fonctionnement et souhaitent que les autres les respectent. Il est difficile pour eux de prêter leur

chambre durant le temps des vacances, de ne pas pouvoir utiliser leur téléphone à table ou de subir la violence des autres.

Les internes apprécient la vie en maisonnée, c'est, pour eux, un lieu de détente, de partage et de convivialité. Ils aspirent, cependant, à davantage de stabilité dans les équipes d'accompagnants et à moins de contraintes dans leur vie quotidienne.

Leurs représentants au Conseil de la Vie Sociale (CVS) sont bien identifiés, ils savent que le CVS est un lieu possible d'expression de leurs envies et besoins. Ils ont d'ailleurs le sentiment que leurs envies et besoins sont entendus. Leur référent est un repère et leurs projets personnalisés sont réalisés comme prévu.

Les personnes accompagnées de L'Arche à Reims souhaitent perpétuer la bonne ambiance, l'état d'esprit bienveillant, l'ouverture aux autres et les temps de partage tous ensemble.





Synthèse

La bienveillance est un état d'esprit partagé aussi bien chez les personnes accompagnées que chez les accompagnants, pourtant la présence de tensions régulières a été exprimée durant plusieurs temps de concertation.

De nombreux paradoxes co-existent dans la communauté, comme par exemple l'envie d'être en groupe et l'envie d'avoir des moments seuls, d'être chez soi et de devoir prêter sa chambre, de vivre pleins d'évènements et de ne pas trop bouger etc.

Les salariés sont attachés à leur métier et aux nombreuses belles valeurs véhiculées par le groupe et l'association. La relation avec les personnes accompagnées est une source de motivation au travail.

Si l'organisation a besoin d'être clarifiée et simplifiée, l'accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap est de qualité.



Analyse des mandats

Les mandats sont des objectifs fixés aux cadres majeurs de la communauté après un temps de discernement effectué tous les 5 ans par une commission spéciale et représentative de l'établissement.

Ainsi, un mandat pour le Service d'Accueil de Jour court de 2020 à 2025, un mandat pour la communauté de 2021 à 2026, un mandat pour le Service Hébergement de 2023 à 2028 et un nouveau mandat a été rédigé pour les Ressources Humaines de 2024 à 2029.



L'analyse de ces 4 mandats confiés au Responsable du Service d'accueil de Jour, au Responsable de la Communauté, à la Responsable du Service Hébergement et à la Responsable des Ressources Humaines a révélé 6 axes prégnants.

Tout d'abord, la nécessité de prendre soin du bien-être au travail, en particulier des per-

sonnes travaillant en horaires atypiques. Ensuite, de travailler à l'amélioration de la communication interne, à développer l'esprit dit communautaire à L'Arche, à faire vivre une spiritualité ouverte au quotidien, à valoriser les nombreuses initiatives d'ouverture de l'association et accompagner toujours mieux les personnes en situation de handicap dans leur évolution tout au long de la vie.



Finalisation

Les premiers axes de travail du nouveau projet d'établissement ont été présentés au Conseil d'Administration le mercredi 25 mars 2025, au Comité de Direction le lundi 7 avril 2025 puis au Conseil de la Vie Sociale le 29 avril 2025.

Il fut présenté, dans sa version rédigée, au Conseil d'Administration le 14 mai 2025, puis au Conseil Communautaire le 27 mai 2025 et au Conseil de la Vie Sociale dans une version adaptée Facile à Lire et à Comprendre (FALC) le 10 juillet 2025.



Nos objectifs pour les prochaines années

La prise en compte de l'état d'avancement de l'ancien projet d'établissement nous permet de tracer de nouvelles perspectives pour L'Arche à Reims.

La prise en compte de l'état d'avancement de l'ancien projet d'établissement, l'intégration des obligations légales et des repères de gouvernance, additionnés aux principaux axes des mandats et à la synthèse de l'ensemble des réflexions de la communauté, nous permettent de tracer de nouvelles perspectives pour L'Arche à Reims dans les prochaines années.

Ces objectifs sont au nombre de sept et doivent être évalués durant les différents temps de relecture annuels individuels et collectifs et pilotés en comité de direction. Un compte rendu de l'état d'avancement de ces objectifs devra être présenté aux différents organes de conseils.

-
- Valoriser l'esprit de bienveillance, d'ouverture et de convivialité.

 - Anticiper l'évolution des personnes accompagnées et de leur famille.

 - Accompagner les démarches spirituelles et communautaires.

 - Poursuivre l'attention au bien-être au travail des accompagnants.

 - Simplifier la gouvernance et améliorer la communication interne.

 - Développer une dynamique financière et environnementale durable.

 - Finaliser les travaux d'installation du Cap avec la création d'une maisonnée.
-

Ces perspectives seront travaillées par la mise en œuvre des mandats, un management par plans d'actions, l'application concrète des fiches d'actions et la mise à jour des notes de services et des procédures internes.

Ils doivent être engagés et réalisés d'ici la date de fin de ce nouveau projet d'établissement en 2030.



Valoriser l'esprit de bienveillance, d'ouverture et de convivialité



Les volontaires et les salariés de L'Arche à Reims, quelle que soit leur ancienneté, sont heureux de l'état d'esprit et des valeurs portées par l'association. Le lien avec les personnes accompagnées donne du sens à leur mission et leur permet de surmonter les moments difficiles qui arrivent nécessairement dans la vie d'un groupe. Pourtant, ces valeurs ne sont pas suffisamment mises en avant dans notre communication. La communication externe peut favoriser les candidatures de volontaires et de salariés nouveaux et consolider un sentiment d'appartenance, source de bien-être au travail. Nous pourrions mesurer la réussite de cet objectif par l'attrait de nouvelles personnes candidates pour être volontaires, salariés ou bénévoles sur la base de ces valeurs.

Anticiper l'évolution des personnes accompagnées et de leur famille

Comme l'avait déjà identifié l'ancien projet d'établissement, et comme nous l'avons rappelé dans la présentation en début de document, les personnes accompagnées sont encore relativement jeunes. Pourtant, près de sept années sont passées et la communauté continue de prendre de l'âge. Nous constatons chaque année les signes de cette évolution. Et inévitablement, le vieillissement de leurs familles peut avoir un impact sur le suivi des personnes et les temps de retour en famille. Il sera néces-

saire de renforcer le lien avec les familles sur le sujet, de se faire aider par des spécialistes extérieurs et d'être proactif quant à l'orientation des personnes, tout en adaptant la communauté à ces changements, dans le calendrier, les activités quotidiennes et les accompagnements. Nous pourrions mesurer la réussite de cet objectif par l'augmentation significative du nombre de mesures concrètes d'adaptation au vieillissement et aux troubles méconnus qui ont été mises en place.

Accompagner les démarches spirituelles et communautaires

Qu'ils soient pour les personnes accueillies ou pour les accompagnants, les temps dits spirituels ou communautaires sont appréciés mais ont besoin d'être mieux encadrés et clarifiés. Nous constatons la nécessité d'être outillés pour accompagner les personnes sur ces temps. Nous pourrions nous baser sur les nouveaux repères travaillés actuellement par L'Arche en France sur la spiritualité. Les temps dits communautaires doivent pouvoir correspondre et attirer un maximum

de salariés sans perdre leur caractère d'investissement libre. Ces temps doivent être en phase avec les règles du droit du Travail et de la Laïcité, sans pour autant nous éloigner des valeurs prônées par L'Arche en la matière. Nous pourrions mesurer la mise en œuvre de cet objectif par l'attrait renouvelé des salariés et des volontaires pour les temps spirituels et communautaires en présence effective sur ces temps.

Poursuivre l'attention au bien-être dans le travail des accompagnants

Travailler dans l'accompagnement humain et la vie partagée n'est pas un métier ordinaire. Il y a forcément des hauts et des bas. Nous devons poursuivre l'attention aux conditions de travail des salariés et des volontaires. Des personnes accompagnantes heureuses au travail, ce sont des personnes accompagnées qui le ressentent au quotidien. Il sera nécessaire d'agir aussi bien pour les locaux, le matériel professionnel, le temps de travail, les jours de repos et les congés. Les nouveaux repères sur la vie partagée, édités par L'Arche en France, nous aideront à établir les actions relatives à cet objectif. Il sera mesurable par des enquêtes de satisfaction et les résultats des entretiens individuels.





Simplifier la gouvernance et améliorer la communication interne



Les nombreuses réunions et des défauts de communication interne sont souvent pointés comme des sources de fatigue ou d'incompréhension. Nous devons oser une simplification de certaines méthodes de travail, clarifier certaines façons de faire et trouver des outils qui permettent concrètement de mieux communiquer entre les services, la direction et les accompagnants. L'élaboration d'un règlement intérieur, la redéfinition des missions de l'équipe de direction, un ajustement des statuts et du rôle de l'astreinte peuvent également contribuer à cette clarification. Le sentiment d'incompréhension et de réunions trop nombreuses et inutiles devra laisser place à l'assurance de temps professionnels efficaces et d'une information ajustée.

Développer une dynamique financière et environnementale durable

La baisse des ressources de nos financeurs publics a eu un impact direct sur nos liquidités et notre budget autorisé. Et nous devons présager que ces ressources publiques n'augmenteront pas ces prochaines années et pourraient même se tarir. De plus, nos dépenses de fonctionnement augmentent naturellement depuis plusieurs années du fait de l'inflation. C'est pourquoi, il sera de plus en plus nécessaire d'augmenter la part

du mécénat pour financer les projets spécifiques à L'Arche, en particulier nos investissements immobiliers. Il faudra également entrer dans une logique transversale pour la prise en compte de l'écologie dans toutes ses dimensions. Ces objectifs pourront se mesurer au regard d'une diminution des achats de consommation courantes et d'une augmentation des dons privés réguliers.



Finaliser l'installation au Cap

La mise en place du fonctionnement du Phare devra se faire de manière progressive. Son utilisation doit être raisonnable en fonction des ressources qui pourront être dégagées pour son fonctionnement. L'état d'esprit d'ouverture vers l'extérieur et d'utilité pour le Service d'Accueil de Jour et la communauté doivent être concrétisés. Nous devons entreprendre les travaux de construction d'une maisonnée sur le même

site du Cap par l'emprunt et en concertation avec les salariés et les personnes accompagnées. Il faudra ensuite entamer l'aménagement des jardins pour répondre aux besoins de chaque entité. Une harmonie générale du site doit être garantie et le phasage des travaux pensé avec le maintien de l'activité. Nous pourrons mesurer la réussite de cet objectif en fonction de l'avancée des travaux dans 5 ans.



Liste des fiches actions

Des fiches actions viendront
préciser la mise en œuvre concrète
de certains de ces objectifs :

Ressources humaines

- Bien-être au travail
- Repères sur la vie partagée
- Nouvelle procédure de demande de congés

Gouvernance

- Nouveau fonctionnement de l'astreinte
- Définition des missions des cadres
- Règlement intérieur
- Nouvelle organisation des réunions

Educatif

- Démarche famille
- Démarche vieillissement
- Argent de poche des personnes accompagnées
- Nouvelle procédure d'admission

Budget

- Plan d'économie de fonctionnement
- Stratégie de développement du mécénat

Projets transverses

- Démarche écologique de la communauté
- Projets de construction d'une nouvelle maisonnée
- Fonctionnement de la salle solidaire
- Informatique

Démarche qualité

- Actualisation des procédures
- Cartographie des risques de maltraitance
- Traçabilité des événements indésirables



Annexes

- (1) Charte de L'Arche Internationale
- (2) Les repères de Gouvernance de L'Arche en France
- (3) Repères sur la vie partagée de L'Arche en France
- (4) Définition de l'inclusion à L'Arche
- (5) Travailler avec les familles
- (6) Procédure d'admission
- (7) Règlements de fonctionnement du SAJ et de l'Hébergement
- (8) Livrets d'accueil salariés, bénévoles et volontaires
- (9) Règlement intérieur
- (10) Procédure des projets personnalisés

Retrouvez toutes les annexes en ligne sur

www.reims.arche-france.org/la-communaute/organisation-de-la-communaute/
ou en flashant le QR code suivant :



Glossaire

Ce glossaire propose des définitions concises de différentes expressions spécifiques à L'Arche. Leur objectif est de donner des éléments de compréhension rapides dans la lecture de ce Projet d'Établissement. Elles ne se veulent pas être exhaustives ou entières.

Responsables majeurs : ce sont les cadres de la communauté disposants d'un mandat : responsable de communauté, responsable de l'Hébergement, responsable du Service d'Accueil de Jour et responsable des Ressources Humaines.

Responsable régional de L'Arche en France : les communautés de L'Arche présentes en France sont réparties en plusieurs régions. Le responsable régional est chargé de l'accompagnement, du suivi et du conseil auprès des communautés de sa région. Il participe à l'organisation des temps régionaux, des formations... Il est aussi garant du maintien des valeurs et du fonctionnement de L'Arche dans chaque communauté.

Permanent Lieu de Vie (PLV) : statut des personnes vivant dans les maisonnées et disposant d'une réglementation particulière. Il travaille au forfait jours avec un nombre d'heures et de jour de repos particulier.

Mandats et discernements : objectifs et axes de travail confiés aux responsables majeurs après un temps d'écoute et de réflexion à 360°.

Accompagnants : toute personne, salariée, volontaire en service civique, stagiaire ou bénévole en responsabilité d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Personnes accompagnées : Personnes en situation de handicap, membre de L'Arche, admise au Service d'Accueil de Jour ou en Hébergement. Anciennement « personnes accueillies ».

Référent (système de référence) : chaque personne accueillie a un accompagnant référent. Pour les personnes en foyer de vie avec hébergement, un accompagnant référent SAJ et un accompagnant référent foyer sont désignés. Le référent est garant de la constitution et du suivi de la personnalisation de l'accompagnement.



Communauté et Communautaire : se dit du groupe constitué des personnes accompagnées et de leur accompagnants. Ses contours peuvent être plus larges en fonction des situations. Ces notions sont associées également à un engagement dans les valeurs de L'Arche et à des temps identifiés comme tels.

Spirituel et spiritualité : ouverte à tous, la dimension spirituelle de L'Arche s'entend comme des temps d'unité et de réflexions intérieures organisées pour prendre de la hauteur, faire du lien, relire les vécus ou encore ritualiser le quotidien. Il n'est pas forcément religieux, sa pratique est toujours libre et respectueuse de chacun. C'est enfin la conviction que les personnes en situation de handicap mental ont le droit de développer leur vie intérieure comme tout le monde.

Les maisonnées : ce sont les lieux d'hébergement et de vie les soirs et les weekends. Anciennement appelées « foyers ».

Projet Personnel (PP) : Le premier volet de la personnalisation consiste dans le recueil du projet que la personne a pour elle-même et pour sa propre vie. Plusieurs étapes permettent la consultation puis la préparation d'un temps d'élaboration de ce projet en essayant de placer la personne accueillie le plus en action possible dans cette démarche.

Projet Individuel d'Equipe (PIE) : il s'agit du second volet de la personnalisation de l'accompagnement. Ce projet se déroule en plusieurs étapes afin d'observer le fonctionnement de l'accompagnement d'une personne, de l'analyser et d'envisager des améliorations à apporter à cet accompagnement pour atteindre certains objectifs (notamment pour l'accompagnement de la personne dans son Projet Personnel). Le PIE doit répondre à cette question : « comment pouvons-nous changer nos pratiques pour améliorer notre accompagnement individuel ? »

Soirée maisonnée : chaque semaine, le mercredi soir, l'ensemble du foyer se réunit pour une soirée festive. Il s'agit aussi d'un temps d'échange, de consultation pour certains projets, de préparation du week-end à venir...

Soirée communautaire : toutes les 6 semaines environ, l'ensemble des personnes accompagnées et des accompagnants qui le souhaitent se réunit pour un dîner partagé.





**Projet
d'établissement**
2025 – 2030